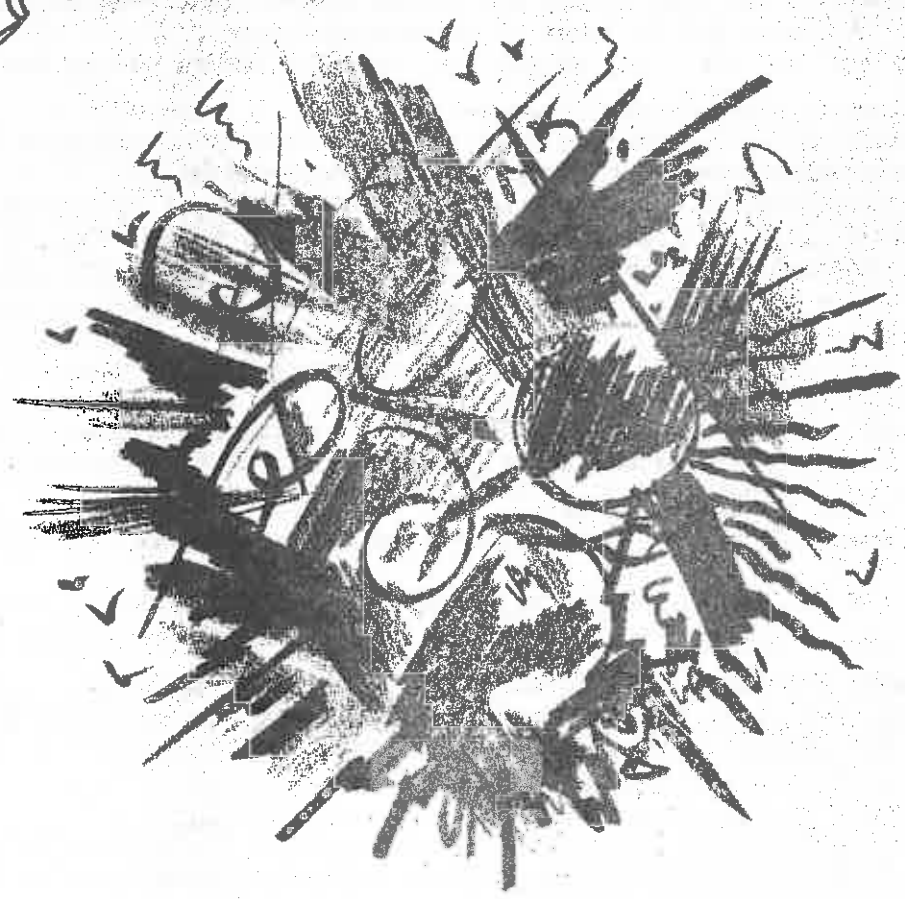


BULLETIN

MUNICIPAL



BILAN DES REALISATIONS**1983.:**

Régulateur du Mantel	62 341 Frs	dont subventions	12 500 F
Couverture du bief de Lyponne	57 512 Frs		
Travaux de voirie : Rue Vieille, accès au camping, petits travaux divers	133 900 Frs	dont subventions	85 000 F
Station de Taillis-Vert : renouvellement de certains appareils	102 582 Frs	dont subventions	34 000 F
Achat de terrains pour terrain de Sport	70 672 Frs		
Divers frais généraux			

1984.:

Réalisation économie d'énergie Mairie et Ecole	77 777 Frs	dont subventions	15 445 F
Achat camion voirie	83 310 Frs		
Réfection W.C. publics	30 017 Frs		
Aménagement terrain se Sports 1ère partie	912 604 Frs	dont subventions	435 092 F
Eclairage public, extension du réseau	13 977 Frs		
Travaux de voirie : Impasse du Ternay, chemin de la Rivory, Rue de la Madone, Montée de Drevard, accès usine PROTECATOM, Plaques de Rues	511 769 Frs		
Voirie Forestière : Chemin de Bel Air	169 280 Frs	dont subvention	56 000 F

1985.:

Acquisition de matériel pour le terrain de Sports	27 175 Frs		
Acquisition de matériel Salle des Fêtes	11 536 Frs		
Hall d'entrée Mairie + Vitrine	35 940 Frs		
Réfection ancienne Mairie (Intérieure)	26 602 Frs		
Jeux de boules	29 429 Frs		
Toiture église	31 460 Frs		
Traitement des charpentes Mairie et Ecole	17 650 Frs		
Travaux de voirie : Aménagement chaussée de la Condamine, Chemin de la Miellerie, de la Plessard, Coron, de la Croze, Place de la Mairie	301 810 Frs		
Aménagement Terrain de Sports (suite)	77 980 Frs		
Eclairage public, extension du réseau	14 528 Frs		
Divers frais généraux			

1986 :

Acquisition de terrains CANCADE en vue de la réalisation d'un lotissement	89 276 Frs		
Acquisition d'immeubles Rue Neuve	58 027 Frs		
Acquisition matériel de récupération de verre, container, matériel Sapeurs-Pompiers matériel de bureau, lit de conservation pour la Maison de retraite, Ecran Cinéma, tonne à lisier pour Station d'épuration.	83 362 Frs	dont subventions	16 500 Frs
Véhicule Sapeurs-Pompiers	60 482 Frs	subvention à venir	
Salle des fêtes	1 005 446 Frs	subv. encaissée	346 000 Frs
		subv. à venir	533 500 Frs
Ravalement de façade ancienne Mairie	36 025 Frs		
Aménagement Terrain de Sports (vestiaire, sanitaires et abords)	173 496 Frs	subv. à venir	54 908 Frs
reste à payer	33 304 Frs		
Plantation d'arbres et fleurissement	16 110 Frs		
Assainissement de Châtagnard	355 777 Frs	dont subv.	44 100 Frs
		subv. à venir	66 150 Frs
Travaux effectués pour canalisations d'eau du Mâs de cheval à la Plessard (non réglés)	593 000 Frs	dont subv.	150 000 Frs
Travaux de voirie : Pas de Riot, chemin de Châtagnard, Mtée du Calvaire, le Pré-Battoir, et divers travaux d'entretien	535 832 Frs		

&°&°&°&°&°&

PROGRAMME D'INTERET GENERAL

La Commune de SAINT JULIEN MOLIN-MOLETTE fait l'objet d'un PROGRAMME D'INTERET GENERAL (PIG) qui a débuté le 16 Juillet 1986 pour une durée d'un An. Ce PIG contrairement à L'OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH) est plutôt favorable aux propriétaires occupants. En effet, le seul avantage du PIG pour les propriétaires bailleurs est le fait qu'ils peuvent obtenir plus facilement un prêt conventionné pour le financement de leurs travaux, par le biais de la double dérogation.

PROPRIETAIRES OCCUPANTS :

Dans le cadre d'un P.I.G., les propriétaires occupants peuvent obtenir une prime de 25 % sur un montant de travaux plafonné à 70 000 Frs TTC, soit une prime maximum de 17 500 Francs.

Pour obtenir cette prime, certaines conditions sont requises :

- Etre propriétaire,
- Occuper son logement à titre de résidence principale (certaines dérogations peuvent être accordées, notamment pour les futurs retraités)
- La construction doit avoir plus de 20 Ans
- Elle ne doit pas avoir bénéficié d'aide de l'Etat depuis moins de 10 ans,
- Les travaux ne doivent pas commencer avant la notification d'attribution de la prime,
- Les travaux envisagés doivent répondre à un réel besoin d'amélioration du confort (chauffage, salle de bains, économie d'énergie, etc...)
- Enfin, les candidats à la prime ne doivent pas dépasser un certain plafond de ressources calculé à partir du revenu imposable de l'année 1984 pour les dossiers déposés en 1986.

Pour tous renseignements complémentaires, les propriétaires peuvent s'adresser à :

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT
Service PAH, 22 Rue Balay
42 - SAINT ETIENNE

Tél. 77-32-70-74 de 9h à 11 h 45

R E C O M M A N D A T I O N S

SERVICE DES EAUX

ABONNEMENT AU RESEAU D'EAU :

A votre arrivée dans un nouveau logement, vous devez venir vous signaler en mairie, et faire relever votre compteur.

RESILIATION :

De même tout déménagement doit être signalé en mairie, si vous ne désirez pas que les consommations qui ne vous concernent pas, vous soient facturées.

REGARD D'ACCES AU COMPTEUR :

Vous devez tenir le regard propre et facilement accessible.
Par égard pour les Agents chargés de relever vos consommations d'eau, évitez les dalles trop lourdes, fond de garage trop encombré, sale etc...

FUITES :

Dans l'intérêt de tous, si vous entendez un sifflement ou un bruit anormal pouvant provenir des conduites d'eau, vous serez aimable de le signaler en Mairie.

Mais la responsabilité de la Commune s'arrête au compteur (inclus). Toute fuite après compteur est à votre charge et vous pouvez contacter le plombier de votre choix. Pensez qu'une simple fuite de chasse d'eau peut coûter très chère.

Repérer l'emplacement de la bouche à clé afin de faciliter l'intervention en cas d'incident.

G E L :

Utiliser de préférence du polystyrène ou tous matériaux secs isolants qui ne prennent pas l'humidité. (chiffons, paille ayant pris l'humidité pourront geler).
Les abonnés qui ne respecteraient pas les consignes ci-dessus, se verraient appeler à prendre en charge les frais de renouvellement du compteur.

ET ENFIN PAR TEMPS DE SECHERESSE :

N'usez pas d'eau inutilement. Les pelouses, les lavages de voitures peuvent attendre,
PAS LES HABITANTS, NI LES ANIMAUX.

En cas d'incidents, prévenir Monsieur Laurent RICHARD, Le Faubourg. Ou en cas d'absence, Monsieur Christian DOREL à CORON.

MERCİ.

DECHARGE DES MATERIAUX ET DEBLAIS

La Commune avait conservé l'ancienne décharge des Ordures Ménagères à Châtagnard pour la dépose de matériaux de déblais uniquement.

Le propriétaire, par suite au non respect de l'accord conclu, (d'autres déchets continuant à y être déversés,) a dénoncé cet accord à compter du 1er JANVIER 1987.

De ce fait, le terrain de châtagnard sera rendu à son propriétaire à cette date. Aucun matériaux ne devra plus y être déposés.

Les Entrepreneurs ou particuliers qui auront à effectuer l'évacuation de déblais (uniquement), devront désormais s'adresser en Mairie.

En Décembre 1985, le Conseil Municipal a exprimé le souhait de voir se renouveler le Fête de printemps qui repartait depuis deux ans à la date de la Foire du 12 MAI.

La Commission des fêtes s'est alors mise au travail, devenant par la même occasion la première commission extra - municipale (complétée par des membres autres que des conseillers). Trois activités ont été décidées puis organisées :

Le Cross

Le rassemblement de voitures de collection

le week-end artisanal.

En Septembre dernier, j'ai réuni la commission pour tirer les conclusions de ces trois événements, et préparer l'avenir. A l'unanimité, les participants ont exprimé leur satisfaction et leur volonté de renouveler l'expérience.

Le travail ayant repris, il a été décidé de concentrer l'effort sur un même week-end, les Samedi 13 et Dimanche 14 Juin 1987 avec :

- Exposition artisanale sur les deux jours, avec nocturne jusqu'à 21 heures le samedi.
- Animation des rues du village.
- Soirée familiale le 13 au soir animée par Pierre Elvira à la Salle des Fêtes.
- Exposition de minéraux et d'oiseaux le 14 Juin.
- Rassemblement de véhicules de collection le 14 Juin.

Ces journées devant servir à promouvoir toute forme de production locale, cette liste ne doit pas s'arrêter là, un appel est donc lancé : si vous aussi vous refusez de vous endormir, venez soumettre vos idées (marché fermier, étale de charcuterie, etc ...), et participer activement à la vie locale. VOUS ETES ATTENDUS.

Revenons un peu sur le passé.

Ce fut d'abord le Cross, pris en charge par deux associations sportives locales Foot-Ball et Tennis. La participation fut nombreuse ; l'organisation réussie fut à l'image de cette journée ensoleillée. Je crois même que les organisateurs, fiers de ce coup d'essai, nous en préparent un autre pour 1987.

Vous avez ensuite assisté au rassemblement de véhicules de collection organisé par P. Gouthez et moi-même. Cette manifestation, regroupant une vingtaine de voitures eut lieu en parallèle à la fête du Cheval. Ce jour là, chevaux vapeur firent très bon ménage avec ceux du Club Régency à La Rivoire.

Quelques jours après, une épreuve-étape du Rallye des vieilles voitures du Vivarais s'est tenue dans notre village.

Je profite de cette tribune pour saluer le Club des 3V.

Le dernier week-End de Juin, notre Commune a été le théâtre (au propre comme au figuré) d'une animation aux multiples facettes. Des artisans venus de l'autre bout de la France s'installèrent dans les rues du village pour travailler, exposer et vendre leur production en habits du Moyen-Age.

Vous avez ainsi pu voir de véritables professionnels de l'artisanat d'art attendre votre curiosité pour dialoguer autour de leur métier.

Vous avez pu faire un tour en calèche, assister à une pièce de théâtre au jardin d'enfants, vous faire maquiller le visage et acheter des produits locaux (charcuterie, fromages de chèvre, légumes, soie) mis à l'étale par quelques Pirailons.

Pour terminer, il me faut souligner le travail important effectué par le groupe chargé de l'organisation, et que je remercie tout particulièrement.

P. SCHMELZLE

ETAT CIVIL DE L'ANNEE 1986

oooooooooooooooooooooooo

NAISSANCES :

BOULANGER	Sébastien	24 Mars
PIPON	Annabelle	27 Mars
REYNAUD	Olivier Jean Ghislain	15 Avril
CATINON	Mathilde	07 MAI
GONON	Pierre-françois	04 MAI
BARRALON	Mathieu	22 Juillet
JULIEN	Céline Madeleine	31 Juillet
CELLARD	Ludivine Karine Thérèse	28 Août
FANGET	Jonathan Stéphane Nicolas	17 Septembre

MARIAGES :

FANGET Christian Pierre Léon et ARNAUD Christiane Louise Jeanne	19 Avril
BERNE Joël Louis et MONTAGNE Christine Bernadette	03 Mai
MARTEL Joël Marie Jean et DUMAS Pascale Marie Joseph	31 Mai
AUGIER Eric Alexis José et CELLARD Rachel Monique	07 Juin
LACHAUD Serge Joseph Marie et DUFAUD Florence Yvonne Gabrielle	28 Juin
DOUDAINE Jean-Luc Maurice et DENIS Marie-José	06 Septembre
GIRODET Robert Marcel Jean et FRANÇOIS Martine Marie-Jeanne	04 Octobre

DECES :

SABOT André Jean Marie Joseph	29 Janvier
DANNEYROLLE Adrienne Louise Veuve PANEL André	10 Février
FOLLIERO Marc Hector Ignace	17 Mars
DUMAS Ambroise Emmanuel Abel	29 Mars
DUROURE Marie Marguerite Louise épouse GIRODET	07 Avril
FRANÇOIS Paul Marius Antoine époux SAUZEAT	10 Avril
BAROU Marius époux CREMILLEUX	19 Avril
FATTON Marie Pierrette	25 Mai
CATINON Jules Henri époux CANCADE	16 Juin
ORIOLE Léa Marie Joséphine Veuve VIAL	22 Juin
GIRAUDET Joseph	22 Juillet
BARROU Alexandre Jean Baptiste époux BLACHON	23 Juillet
ACHARD Marie Louise Veuve COLEON	30 Juillet
GARCIA Sylvia	29 Juillet
BALLY Marguerite Marie Louise Veuve DELAVANNE	04 Août
ODOUARD Joséphine Marie Veuve MAGNARD	06 Août
MAGNOLON Marie Claudia	18 Août
DUMAS Jeanne Francine	29 Octobre
BONNIER Gilles Marcel Marie	31 Octobre
CRETON Paul	19 Novembre